

**Séance publique du 14 décembre 2023
à 18h00**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DCC 2023-205

Ressources humaines

Mise à jour du
Règlement Intérieur

Nombre de conseillers	
En exercice	83
Présents	51
Pouvoirs	21
Pour	68
Contre	0
Abstention	4

La convocation de tous les membres en exercice du Conseil communautaire a été faite le **8 décembre 2023**, dans les formes et délais prescrits par la loi.

Etaient présents :

Christine Aranéo - Marcel Augier - Jean-Jacques Banchet - Isabelle Berthelot - Franck Beysson - Jean-Yves Boire - Romain Bost - Michelle Bouchet - Edmond Bourgeon - Marie-Christine Bravo - Catherine Brun - Dominique Bruyère - Marie-France Catheland - Yves Chambost - Nicolas Chargueros - Jean-Luc Chervin - Sandra Creuzet-Taite - Marie-Laure Dana Burnichon - Jean-Paul Descombes - Pierre Devedeux - Christian Dorange - David Dozance - Daniel Fréchet - Jacky Geneste - Gilles Goutaudier - Patricia Goutorbe - Quentin Guillermin - Jean-Paul Heyberger - Guy Lafay - Christian Laurent - Maryvonne Loughraieb - Adina Lupu Bratiloveanu - Muriel Marcellin - Jean-Luc Mardeuil - Eric Martin - Véronique Mouiller - Pascal Muzart - Nabih Nejjar - Yves Nicolin - Yves Perrin - Jade Petit - Éric Peyron - Christophe Pion - Stéphane Raphaël - Marie-Hélène Riamon - Clotilde Robin - Martine Roffat - Alain Rossetti - Corinne Troncy - Jacques Troncy - Denis Vanhecke.

Etaient absents :

Cf page suivante.

Certifié exécutoire	
Reçu en Préfecture	15/12/2023
Publié	

Absents	Ni pouvoir Ni suppléant	Suppléant	Pouvoir donné à...
Jean-Marc Ambroise			Yves Nicolin
Pierre Barnet			Véronique Mouiller
Martine Barroso			Jacky Geneste
Laurence Boyer	X		
Christine Chevillard			Franck Beysson
Pierre Coissard	X		
Patrick Collet	X		
Aimé Combaret	X		
Hervé Daval			David Dozance
Catherine Dufossé			Clotilde Robin
Christian Dupuis	X		
Itidil Fadhloun Barboura			Eric Peyron
Marie-Françoise Gaume	X		
Annie Gerenton			Sandra Creuzet-Taite
Fabien Lambert			Jade Petit
Hélène Lapalus			Christian Dorange
Christelle Lattat			Jean-Paul Heyberger
Franck Maupetit			Jean-Luc Mardeuil
Patrick Meunier			Guy Lafay
Vincent Moissonnier	X		
Lucien Murzi			Edmond Bourgeon
Mahdi Nouibat			Jean-Jacques Banchet
Gilles Passot			Adina Lupu Bratiloveanu
Philippe Perron			Maryvonne Loughraieb
Marcel Peuillon			Alain Rossetti
Serge Pralas	X		
Didier Prunet	X		
Vickie Redeuilh			Corinne Troncy
Sophie Rotkopf			Catherine Brun
Jean Smith	X		
Isabelle Valcourt			Jean-Yves Boire
Gilbert Varrenne	X		

Secrétaire de séance : Gilles Goutaudier

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code du travail ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° DCC 2022-115 du 21 juillet 2022 portant mise à jour du règlement intérieur ;

Vu l'avis des comités sociaux territoriaux en date du 19 septembre 2023 et 14 novembre 2023,

Considérant qu'en janvier 2019 un règlement intérieur a été mis en place à Roannais Agglomération et qu'il convient de le mettre à jour régulièrement en fonction des évolutions réglementaires et des besoins de la collectivité ;

Considérant que les modifications principales portent sur :

- Titre I Chapitre 4 - Modalités pratiques relatives aux cycles de travail : affirmation du fonctionnement hebdomadaire de certains sites sur 4 jours et demi.
- Annexe 3 - Annualisation : réécriture dans le but d'apporter des précisions notamment sur :
 - o Qu'est-ce que l'annualisation et quand l'utiliser ?
 - o Les services concernés
 - o Les outils de suivis de plannings et la gestion du temps
 - o Le mode de calcul des absences
- Titre I Chapitre 6 - Les horaires contraignants (Nuit, Dimanche, Jour férié) : une clarification dans la compréhension des modalités d'application a été apportée en reformulant les phrases les concernant.
- Titre II Chapitre 4 - Le Compte Epargne Temps (CET) : des précisions ont été apportées concernant notamment les modalités d'alimentation du CET. Certaines phrases ont également été modifiées et des précisions apportées pour une meilleure compréhension du dispositif. Des modifications réglementaires, concernant la monétisation du CET sont également présentes.
- Titre II Chapitre 9 - Le télétravail : pour une meilleure compréhension, la quotité hebdomadaire de jours travaillés - servant de base pour définir le nombre de jours télétravaillables - a été reformulée.
- Annexe 9 : Adaptation du formulaire de demande de télétravail en conséquence.

Considérant qu'il convient de modifier ces dispositions du règlement intérieur pour application de la version 4, à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Abroge la délibération du Conseil communautaire n° DCC 2022-115 du 21 juillet 2022 portant mise à jour du règlement intérieur version 3 ;

- Précise que les modifications du règlement intérieur concernent le Titre I Chapitre 4, l'Annexe 3, le Titre I Chapitre 6, le Titre II Chapitre 4, le Titre II Chapitre 9 et l'Annexe 9 ;

- Approuve le règlement intérieur version 4 annexé à la présente délibération ;

- Précise que le règlement intérieur version 4 entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Le Secrétaire de séance,
Gilles Goutaudier

Le Président,
Yves Nicolin,
Maire de Roanne